



CIGR Wiltz Plus

Centre d'Initiative et de Gestion Régional


CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

Service LocaVera – CIGR Wiltz Plus ASBL

1. IDENTITÉ DU PRESTATAIRE

Le service **LocaVera** est exploité par l'association sans but lucratif **CIGR Wiltz Plus**, siège social : 26 Grand-Rue, L-9530 Wiltz, Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro **F611**.

Contact :

 +352 26 95 22 1

 info@wiltz.cigr.eu

 CIGR Wiltz Plus – Service LocaVera, 26 Grand-Rue, L-9530 Wiltz

2. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de location (ci-après « CG ») s'appliquent à toute location de matériel et d'équipement de réception proposée par LocaVera, tant aux **clients professionnels** qu'aux **clients consommateurs**, au sens de la loi luxembourgeoise.

Certaines dispositions s'appliquent exclusivement aux consommateurs, conformément à la loi modifiée du **8 avril 2011 relative à la protection des consommateurs**.

Toute condition générale ou particulière du client est exclue, sauf acceptation écrite expresse de CIGR Wiltz Plus.

3. FORMATION DU CONTRAT – OFFRE DE PRIX

Toute demande de location doit être formulée **par écrit** (courrier ou e-mail). Les informations communiquées oralement n'ont aucune valeur contractuelle.

La demande doit préciser :

- le type et la quantité de matériel,
- la période de location,
- les modalités de livraison ou d'enlèvement,
- toute information utile à la bonne exécution de la location.

Sur base de la demande, LocaVera établit une **offre de prix** sous réserve de disponibilité. Sauf mention contraire, l'offre est valable **7 jours calendaires**.

Le contrat est réputé conclu lorsque :

- l'offre est acceptée **par écrit** (signature de l'offre et des AGB) et confirmation de la commande et du matériel confirmée par e-mail. LocaVera se réserve le droit de refuser une commande pour des raisons légitimes (indisponibilité du matériel, défaut de paiement, risque d'insolvabilité, litige existant, etc.).

Page 1 sur 8

CIGR WILTZ Plus asbl

Siège social:
26, Grand-Rue, L-9530 Wiltz

Tél.: (+352) 26 95 22 1
E-mail: info@wiltz.cigr.eu

TVA: LU20427419
RCS: F611

www.cigrwiltz.lu





CIGR Wiltz Plus

Centre d'Initiative et de Gestion Régional

4. PRIX

Les prix sont indiqués en **euros, toutes taxes comprises (TTC)**, hors frais de livraison et/ou transport.

Lorsque la livraison est obligatoire ou demandée par le client, les frais correspondants sont mentionnés distinctement dans l'offre.

5. PROPRIÉTÉ DU MATÉRIEL

Le matériel loué demeure en toutes circonstances la **propriété exclusive de CIGR Wiltz Plus**. Il est incessible, insaisissable et ne peut faire l'objet d'aucune sous-location.

Le client s'engage à informer tout tiers concerné (créancier, bailleur, organisateur) du caractère loué du matériel.

6. DURÉE DE LA LOCATION

La période de location s'étend :

- du jour de la mise à disposition ou de la livraison,
- jusqu'au jour de restitution effective du matériel au dépôt de LocaVera.

Tout retard de restitution entraîne la facturation d'une **journée de location supplémentaire** par jour entamé, selon le tarif en vigueur.

Toute réclamation doit être formulée par écrit dans les 48 heures suivant la réception du matériel, au-delà de ce délai, aucune réclamation ne sera recevable.

7. LIVRAISON ET ENLÈVEMENT

7.1 Enlèvement par le client

Lorsque le client enlève ou retourne le matériel lui-même ou par un tiers :

- le transport, le chargement et le déchargement se font à ses frais, risques et sous sa responsabilité,
- les opérations doivent respecter strictement les dates et horaires convenus.

7.2 Livraison par LocaVera

Pour certains matériels, notamment les tentes et structures, la livraison est **obligatoirement assurée par LocaVera**, afin de garantir la sécurité et l'état du matériel.

La livraison s'effectue **au pas de porte**. Le client garantit l'accessibilité du site.

Pour les tentes de plus de 9 m², la route d'accès et le site d'installation doivent être praticables pour des camions de moins de 28 tonnes. Le déchargement doit pouvoir se faire directement sur le site, avec un chariot élévateur ou une grue si nécessaire. Le prix du transport est calculé en fonction de la nature, des dimensions et du poids du matériel ainsi que de la distance (aller-retour).





CIGR Wiltz Plus

Centre d'Initiative et de Gestion Régional

8. CONTRÔLE ET ÉTAT DU MATÉRIEL

Le client est tenu d'être présent lors de la livraison et de la restitution.

Le matériel est réputé livré en **bon état**, conforme aux normes de sécurité et d'hygiène.

Le client est invité à signaler sans délai toute anomalie apparente.

Un inventaire est effectué à la mise à disposition et au retour.

En l'absence de signature du client, l'inventaire établi par LocaVera constitue un élément de preuve, **sauf preuve contraire apportée par le client**.

9. UTILISATION DU MATÉRIEL

Le client s'engage à utiliser le matériel :

- conformément à sa destination,
- dans le respect des consignes de sécurité,
- selon les instructions du fabricant et de LocaVera.

Toute détérioration résultant d'une mauvaise utilisation est à la charge du client. Les réparations sont effectuées par une entreprise spécialisée et facturées au client.

10. MONTAGE – DÉMONTAGE – AUTORISATIONS

Le client est responsable de l'obtention de toutes les autorisations administratives nécessaires à l'installation du matériel.

Le montage et le démontage sont effectués par les salariés de LocaVera lorsque cela est prévu dans l'offre.

11. SÉCURITÉ – INTEMPÉRIES

Le client s'engage à respecter strictement les consignes de sécurité, notamment en cas de conditions météorologiques défavorables.

Toute dégradation liée au non-respect de ces consignes ou à un défaut de surveillance est à la charge du client.

12. RESPONSABILITÉ – DÉGÂTS – VOL

Le matériel est sous la responsabilité du client du jour de la livraison jusqu'à sa reprise.

En cas de perte, vol ou destruction, le client prend en charge les frais de réparation ou de remplacement.

LocaVera ne saurait être tenue responsable des dommages résultants :

- d'une mauvaise utilisation,
 - de circonstances indépendantes de sa volonté,
 - ou de cas de force majeure,
- sauf en cas de faute lourde ou intentionnelle.





CIGR Wiltz Plus

Centre d'Initiative et de Gestion Régional

13. ASSURANCE

LocaVera dispose d'une assurance responsabilité civile couvrant ses activités de livraison, montage et démontage.

Il est **recommandé** au client de souscrire une assurance responsabilité civile et, le cas échéant, une assurance tous risques couvrant l'utilisation du matériel loué.

14. MODIFICATION OU ANNULLATION

Toute modification doit être demandée par écrit et acceptée par LocaVera.

En cas d'annulation, les indemnités forfaitaires suivantes sont dues :

- 50 % du montant TTC entre 30 et 15 jours calendrier avant la date prévue,
- 75 % entre 14 et 8 jours calendrier,
- 100 % dans les 7 jours précédant la date prévue.

Ces montants constituent une indemnité forfaitaire raisonnable couvrant les frais engagés.

15. FACTURATION ET PAIEMENT

Les factures sont payables par virement bancaire dans un délai de **30 jours** à compter de leur date d'émission, sauf stipulation contraire.

16. DROIT DE RÉTRACTATION (CONSOMMATEURS)

Conformément à la loi, le consommateur dispose d'un **délai de 14 jours** pour se rétracter d'un contrat conclu à distance.

Le remboursement intervient dans un délai de **14 jours** suivant la réception de la demande.

Le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations pleinement exécutées avant la fin du délai avec l'accord exprès du consommateur.

17. DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles sont traitées conformément au **Règlement (UE) 2016/679 (RGPD)**. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition.

Une politique de confidentialité détaillée est disponible sur demande ou sur le site internet.

18. DISPOSITIONS DIVERSES

Si une clause des présentes CG est déclarée nulle ou inapplicable, les autres dispositions restent pleinement valables.

19. DROIT APPLICABLE – JURIDICTION

Les présentes CG sont régies par le **droit luxembourgeois**.

En cas de litige, les tribunaux luxembourgeois sont compétents, sans préjudice des droits impératifs du consommateur.





CIGR Wiltz Plus

Centre d'Initiative et de Gestion Régional

FICHE CONSIGNES DE SÉCURITÉ TENTES – STRUCTURES – ÉQUIPEMENTS EXTÉRIEURS

20. RESPONSABILITÉ

Le client reconnaît être **responsable de la surveillance permanente** de la tente ou structure pendant toute la durée de la location.

La responsabilité du matériel est transférée au client à **compter de la remise effective** et jusqu'à la restitution complète.

21. INSTALLATION & FIXATION

La tente / structure est installée sur un **sol adapté et stable**.

Tous les **systèmes de fixation fournis** (piquets, lests, sangles) sont installés et maintenus en place.

Il est **strictement interdit** de déplacer, modifier ou démonter tout ou partie de la structure sans l'accord de LocaVera.

AUCUNE CHARGE (GUIRLANDES, DÉCORATIONS, BÂCHES, CHAUFFAGES, ETC.) NE PEUT ÊTRE AJOUTÉE SANS VALIDATION PRÉALABLE.

22. CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Le client s'engage à **surveiller les conditions météorologiques** pendant toute la durée d'utilisation.

En cas de **vent fort**, d'orage, de tempête ou d'alerte météo officielle, la tente doit être **immédiatement évacuée**.

L'utilisation de la tente est **interdite** en cas de conditions mettant en danger les personnes ou le matériel.

Toute dégradation liée à des conditions météorologiques défavorables est à **la charge du client**, sauf faute avérée de LocaVera.

23. UTILISATION & SÉCURITÉ DES PERSONNES

Il est interdit de fumer ou d'utiliser des flammes nues à l'intérieur de la tente.

Les issues doivent rester **libres et accessibles** en permanence.

Le nombre de personnes autorisées ne doit pas dépasser la capacité prévue.

Le client s'engage à empêcher toute utilisation inappropriée ou dangereuse.





CIGR Wiltz Plus

Centre d'Initiative et de Gestion Régional

24. INCIDENTS – DÉGÂTS – URGENCES

Tout incident, dommage ou risque doit être **signalé immédiatement** à LocaVera.

En cas de danger imminent, le client doit prendre **toutes les mesures nécessaires** pour protéger les personnes (évacuation immédiate).

Contact LocaVera :

Tél : +352 26 95 22 1

Email : locavera@wiltz.cigr.eu

25. ASSURANCE

Le client reconnaît avoir été informé qu'il est **recommandé de disposer d'une assurance responsabilité civile** couvrant l'utilisation de la tente ou structure louée.

SEUILS MÉTÉO & DÉCISIONS

Ces consignes ont pour objectif d'aider à la **prise de décision rapide** en cas de conditions météorologiques défavorables.

26. PRINCIPES GÉNÉRAUX

- La **sécurité des personnes prime** sur toute autre considération.
- Les seuils ci-dessous sont des **repères décisionnels**.
- En cas de doute, la **mesure la plus restrictive** doit être appliquée.
- Les **alertes officielles** émises par les autorités compétentes priment.

27. SEUILS MÉTÉO – TABLEAU DE DÉCISION

VENT

Vitesse du vent	Situation	Décision à prendre
≤ 40 km/h	Conditions normales	Utilisation autorisée avec surveillance
41 – 60 km/h	Vent fort	Surveillance renforcée, accès limité
61 – 80 km/h	Vent très fort	Évacuation immédiate , utilisation interdite
> 80 km/h	Tempête	Démontage ou sécurisation urgente

Les rafales doivent être prises en compte, même si la moyenne est plus faible.





CIGR Wiltz Plus

Centre d'Initiative et de Gestion Régional

PLUIE

Intensité

Pluie faible à modérée
Pluie continue intense
Forte pluie + sol instable

Situation

Normale
Saturation du sol
Risque d'affaissement

Décision à prendre

Utilisation autorisée
Surveillance, limitation de charge
Évacuation préventive

ORAGE / FOUDRE

Situation

Alerte orage locale
Orage en approche visible
Foudre à proximité

Décision

Préparer évacuation
Évacuation immédiate
Interdiction d'utilisation

Les structures temporaires ne protègent pas contre la foudre.

28. ALERTES OFFICIELLES

En cas d'alerte météo officielle (ex. vigilance orange ou rouge) :

- Utilisation de la tente **interdite**
- Évacuation obligatoire
- Application immédiate des consignes de sécurité

29. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le client s'engage à :

- surveiller activement la météo pendant toute la durée de l'événement,
- évacuer immédiatement la tente dès qu'un seuil critique est atteint,
- empêcher l'accès du public en cas de danger,
- informer LocaVera de tout incident ou décision d'évacuation.

30. RESPONSABILITÉ

Toute dégradation résultant :

- du non-respect des seuils indiqués,
 - de l'absence d'évacuation,
 - ou du maintien de l'activité malgré une alerte,
- est **à la charge du client**, sauf faute prouvée de LocaVera.





CIGR Wiltz Plus

Centre d'Initiative et de Gestion Régional

31. DÉCLARATION DU CLIENT

Je soussigné(e), reconnais :

- avoir pris connaissance des seuils météo et décisions associées,
- comprendre les mesures à appliquer en cas de conditions défavorables,
- m'engager à respecter strictement ces consignes.
- assumer la responsabilité de l'utilisation de la tente / structure pendant la période de location.

20. ACCEPTATION

L'acceptation de l'offre, y compris par voie électronique, vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

32. SIGNATURE DU CLIENT

N° de l'offre :

Nom du client :

Evénement :

Date :

Signature :

La signature des présentes conditions générales, accompagnée de la mention manuscrite "Lu et approuvé", est obligatoire. À défaut de retour des présentes conditions (et annexe de sécurité pour la location des tentes), ainsi que de l'offre signées, au moins 10 jours ouvrables avant le début de la location, la demande de location sera considérée comme nulle et non avenue.

